



Association l'Initiative

Siège social : 20 rue Bouret – 75019 Paris
Association (loi 1901)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2023



RSM Paris
26, rue Cambacérés
75 008 Paris
France
Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

Association l'Initiative

Siège social : 20 rue Bouret – 75019 Paris
Association (loi 1901)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2023

Aux Membres de l'Association l'Initiative,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association l'Initiative relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 février 2024

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI'.

Mohamed BENNANI

Associé

Association L'Initiative

Actif		Au 31/08/2023			Au 31/08/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	5 023	5 023		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	5 023	5 023		
	Immobilisations corporelles	Terrains	1 073 625		1 073 625	1 073 625
		Constructions	12 333 375	6 268 785	6 064 590	6 296 204
		Inst.techniques, mat.out.industriels	4 381 210	3 303 625	1 077 585	1 191 159
Immobilisations corporelles en cours		165 591		165 591	165 591	
TOTAL		17 953 803	9 572 410	8 381 392	8 726 580	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées	1 692		1 692	1 676	
	Autres titres immobilisés	201 391		201 391	199 408	
	Prêts					
	Autres	2 432		2 432	2 432	
	TOTAL	205 516		205 516	203 518	
	Total I	18 164 343	9 577 434	8 586 909	8 930 098	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	403 160	236 894	166 266	204 225
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	231 816	167 208	64 607	46 574
		TOTAL	634 976	404 103	230 873	250 800
	Divers	Valeurs mobilières de placement	200 000	39 880	160 120	157 320
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		1 192 309		1 192 309	1 302 246	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		87 350		87 350	60 277	
	Total II	2 114 636	443 983	1 670 653	1 770 643	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	20 278 980	10 021 417	10 257 562	10 700 742	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Association L'Initiative

Passif		Au 31/08/2023	Au 31/08/2022
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	1 656 621	1 656 621
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	4 668 007	5 538 874	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-671 972	-870 867	
Situation nette (sous-total)	5 652 656	6 324 628	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	5 652 656	6 324 628	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
Provisions	Provisions pour risques	200 801	
	Provisions pour charges		
Total III	200 801		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	3 427 771	3 609 426
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	41 199	13 140
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 259	143 701
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	310 887	262 884
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 678	9 334
	Autres dettes	463 764	337 626
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 543		
Total IV	4 404 104	4 376 113	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	10 257 562	10 700 742	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Association L'Initiative

		Du 01/09/2022 Au 31/08/2023	Du 01/09/2021 Au 31/08/2022
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	231	4 123
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	18 003	12 892
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	1 726 821	1 371 951
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	945 020	890 811
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 556	14 745
Utilisations des fonds dédiés		44 349	
Autres produits	1 701	3 286	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 697 334	2 342 158
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	38 084	24 399
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	1 073 997	941 735
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	173 469	151 605
	Salaires et traitements	954 003	836 076
	Charges sociales	381 853	340 274
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	490 473	370 455
	Dotations aux provisions	200 801	307 554
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	46 113	35 297
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	3 358 796	3 007 398
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-661 462	-665 239

Association L'Initiative

		Du 01/09/2022 Au 31/08/2023 12 mois	Du 01/09/2021 Au 31/08/2022 12 mois
Produits financiers	De participations	16	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	2 068	1 094
	Autres intérêts et produits assimilés	2 800	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		4 885	1 094
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		42 680
	Intérêts et charges assimilées	60 206	62 702
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		60 206	105 382
2. Résultat financier (III-IV)		-55 320	-104 287
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-716 782	-769 527
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		20 737
	Sur opérations en capital	56 887	84 555
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		56 887	105 293
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	3 428	915
	Sur opérations en capital	8 410	205 717
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		11 838	206 633
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		45 048	-101 340
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		238	
Total des produits (I + III + V)		2 759 107	2 448 546
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		3 431 079	3 319 413
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-671 972	-870 867
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		2 772 796	2 692 405
Bénévolat			
Total		2 772 796	2 692 405
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		2 772 796	2 692 405
Personnel bénévole			
Total		2 772 796	2 692 405

Annexe



1 **Objet social**

L'Association l'Initiative déclarée d'utilité publique en 1979 œuvre depuis plus d'un siècle à :

- Développer l'esprit d'initiative chez les jeunes de toutes conditions et particulièrement ceux de conditions modestes ;
- Etendre le sens des responsabilités chez les uns et les autres à partir d'un certain nombre d'activités.

2 **Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées**

Les objectifs pourront être atteints par les moyens suivants :

- Etablissements d'enseignement ;
- Cours de formation permanente et de promotion sociale ;
- Centres d'apprentissage et préprofessionnels ;
- Foyers d'accueil et d'hébergement ;
- Maisons d'enfants ;
- Vacances communautaires ;
- Loisirs éducatifs et de plein air ;

et toutes œuvres d'éducation populaire et activités du même genre.

3 **Description des moyens mis en œuvre**

Les moyens d'action de l'association décrits dans les statuts sont :

- Les publications, les cours, les conférences, les émissions radiophoniques et télévisées ;
- L'organisation de toutes manifestations, spectacles, expositions, concours ;
- La création d'Associations Départementales ;
- L'organisation de comités locaux ;
- L'attribution de secours.

Afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent, l'Initiative comprend un lycée polyvalent sous contrat d'environ 600 élèves, un foyer de jeunes travailleurs et une résidence mixte ouverte aux étudiants, travailleurs et familles monoparentales.



4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par l'ouverture sur l'année pleine du Foyer de Colombes, qui représente 356 K€ de produits d'exploitation sur l'exercice.

4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice



5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

L'Association n'a effectué aucun changement de méthode comptable.

5.1.2 Changements d'estimation

L'Association n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 Corrections d'erreurs

L'Association n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

5.2 Principales méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	31/08/2022	+	-	31/08/2023	
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement					-
Autres immobilisations incorporelles	5 023				5 023
Total Immobilisations incorporelles	5 023	-	-		5 023
Terrains	1 073 625	-	-		1 073 625
Constructions	12 301 403	31 973	-		12 333 375
Install. techniques, matériel, outillage	4 321 334	113 313	53 436		4 381 210
Immobilisations corporelles en cours	165 591	-	-		165 591
Total Immobilisations corporelles	17 861 953	145 286	53 436	-	17 953 803
Total	17 866 976	145 286	53 436	-	17 958 826

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	31/08/2022	+	-	31/08/2023	
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement					-
Autres immobilisations incorporelles	5 023				5 023
Total Immobilisations incorporelles	5 023	-	-		5 023
Terrains					-
Constructions	6 005 199	263 586	-		6 268 785
Install. techniques, matériel, outillage	3 130 175	226 887	53 436		3 303 625
Total Immobilisations corporelles	9 135 373	490 474	53 436		9 572 410
Total	9 140 397	490 474	53 436		9 577 434

6.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

6.1.3.1 Principaux mouvements

Néant.

6.1.3.2 Modalités d'amortissements

Type d'immobilisation	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	1 an

6.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

6.1.4.1 Principaux mouvements

Les principales acquisitions de l'exercice concernent :

- L'installation d'un système de bornes Wifi du Foyer de Colombes pour 25 179 € ;
- Des travaux effectués pour le Foyer de Colombes pour 24 547 € ;
- De l'agencement des services généraux du Lycée pour 67 289 € ;
- Des travaux de peinture de chambres pour le Foyer Daubenton pour 7 425 € ;
- La mise au rebut de matériel de cuisine du Foyer pour 36 948 € ;
- La mise au rebut de matériel informatique du Foyer pour 13 698 €.

6.1.4.2 Modalités d'amortissements

Type d'immobilisation	Mode	Durée d'amortissement
Gros œuvre	Linéaire	10 à 50 ans
Moyens œuvre	Linéaire	15 à 25 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

6.1.5 Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours concernent des honoraires pour le projet de rénovation du Foyer qui n'a pas encore été lancé pour 165 591 €.

6.1.6 Immobilisations financières

Situations et mouvements	31/08/2022	+	-	31/08/2023	
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Participations	1 676	16	-	-	1 692
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	199 408	1 983	-	-	201 391
Prêts et autres immobilisations financières	2 432	-	-	-	2 432
Total Immobilisations financières	203 518	1 999	-	-	205 516

6.2 Actif circulant

6.2.1 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	4 124	4 124	
Créances rattachées à des participations	1 692	1 692	
Prêts (1)			
Autres	2 432	2 432	
Créances de l'actif circulant	722 326	722 326	
Créances clients et comptes rattachés	403 160	403 160	
Autres créances	231 816	231 816	
Charges constatées d'avance	87 350	87 350	
Total	726 450	726 450	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

6.2.2 Produits à recevoir

Créances	Montant brut
Intérêts courus	
Clients	5 490
Factures à établir	5 490
Autres créances	189 565
Avoirs à recevoir	
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	56 547
Autres produits à recevoir	133 018
Total	189 565

6.2.3 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 87 350 € au 31 août 2023 et correspondent à des charges d'exploitation.

6.3 Tableau des dépréciations de l'Actif

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'une créance est inférieure à sa valeur nette comptable.

Situations et mouvements	31/08/2022	+	-	31/08/2023
Rubriques	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions reprise de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Clients, usagers, financeurs	241 006	-	4 112	236 894
Autres créances	167 208	-	-	167 208
Valeurs mobilières de placement	42 680	-	2 800	39 880
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-
Total	450 894	-	6 912	443 983

Les dépréciations des comptes clients s'élèvent à 231 047 € pour les ASE du foyer, et à 5 846 € pour les familles des élèves du lycée. Les dépréciations des comptes clients du foyer ont été reprises pour 4 112 € sur l'exercice (pertes sur créances irrécouvrables).

Les dépréciations pour autres créances sont relatives à des subventions à recevoir de 2017 pour 167 208 €.

Une provision pour dépréciation de 39 880 € est constatée au 31 août 2023 en raison d'une moins-value latente sur le contrat de capitalisation.

6.4 *Fonds propres*

6.4.1 *Tableau de variation des Fonds propres*

Libellés	31/08/2022	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/08/2023
Fonds propres sans droit de reprise	1 656 621				1 656 621
Fonds propres avec droit de reprise					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	5 538 874	- 870 867			4 668 007
Résultat de l'exercice	- 870 867	870 867	- 671 972		- 671 972
Situation nette	6 324 628	-	- 671 972	-	5 652 656
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					-
Provision réglementés					
Total	6 324 628	-	- 671 972	-	5 652 656

6.5 *Fonds dédiés*

Néant.

6.6 *Tableaux de variations des provisions pour risques et charges*

Situations et mouvements	31/08/2022	+	-	31/08/2023
Rubriques	Valeur à la clôture de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur à la clôture de l'exercice
Provisions pour litiges	-	200 801		200 801
Total	-	200 801	-	200 801

La dotation aux provisions pour litiges correspond à un litige prud'hommal pour 200 801 €.

6.6.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

La dette actuarielle probable des indemnités de fin de carrière calculée pour la totalité du personnel s'élève à 131 733 €. Elle ne fait pas l'objet d'une comptabilisation en résultat.

Les paramètres économiques retenus sont :

- Le calcul du nombre de mois d'indemnité à verser selon le minimum légal ;
- Un taux d'actualisation financière de 3,89% ;
- Un taux de charges sociales de 50% ;
- Un départ prévu à 64 ans.

6.7 Dettes

6.7.1 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	3 427 771	184 762	771 205	2 471 804
Emprunts et dettes financières divers	41 199	41 199		
Dettes fournisseurs	150 259	150 259		
Dettes fiscales et sociales	310 887	310 887		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 678	3 678		
Autres dettes	463 764	463 764		
Produits constatés d'avance	6 543	6 543		
Total	4 404 104	1 161 095	771 205	2 471 804

6.7.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant brut
Fournisseurs	90 177
Factures non parvenues	90 177
RRR à accorder et autres avoirs	-
Dettes fiscales et sociales	216 705
Provision pour congés payés	63 358
Personnel	34 957
Charges sociales sur congés payés	28 341
Organismes sociaux	18 462
Etat	71 588
Autres dettes	-
Total	306 881

6.7.2.1 Produits constatés d'avance

A la clôture de l'exercice, les produits constatés d'avance s'élèvent à 6 543 € correspondent à des produits d'exploitation sur le Foyer.

7 Informations relatives au Compte de résultat

7.1 Produits d'exploitation

Produits d'exploitation	31/08/2023	31/08/2022
Cotisations	231	4 123
Ventes de biens	18 003	12 892
Ventes de prestations de services	1 726 821	1 371 951
Concours publics et subventions d'exploitation	945 020	890 811
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	5 556	14 745
Utilisation des fonds dédiés		44 349
Autres produits	1 701	3 286
Total	2 697 334	2 342 158

7.2 Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent à 4 885 € et correspondent aux rémunérations des livrets et immobilisations financières pour 2 084€, et à la reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour 2 800€.

7.3 Produits exceptionnels

Produits exceptionnels	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels sur opération de gestion		20 737
Produits exceptionnels sur opération en capital	56 887	84 555
Autres produits exceptionnels		
Total	56 887	105 293

Les produits exceptionnels s'élèvent à 56 887 € et correspondent aux gains liés à un procès en faveur de l'association.

7.4 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

L'Association a bénéficié de contributions volontaires en nature correspondant aux salaires des professeurs du lycée payés par l'Education Nationale. Elles ont été valorisées au prorata de l'année scolaire des montants transmis par le Rectorat de l'Académie de Paris pour les années civiles de 2022 et 2023.

Ainsi, la masse salariale valorisée pour les salaires de professeurs du lycée payés par l'Education Nationale s'élèvent à :

- Du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2022 à 897 314 € ;
- Du 1^{er} janvier 2023 au 31 août 2023 à 1 875 482 €.

Soit un total de 2 772 796 €.

8 Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales

Néant.

9 Autres informations

9.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Relativement à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association a comptabilisé en charges 22 962 € de salaires correspondant à la rémunération brute du Président, dont 13 874 € pour la période du 1^{er} mars 2022 au 31 janvier 2023 et 9 087 € pour la période du 1^{er} février 2023 au 31 août 2023.

Cette rémunération a été votée en conseil d'administration et correspond à une rémunération mensuelle équivalente aux trois-quarts du SMIC.

9.2 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Catégories	Personnel salarié
Cadres	15
Employés	17
Total	32

9.3 Honoraires des commissaires aux comptes

	Montant
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	24 875 €
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	
Honoraires totaux	24 875 €

10 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

10.1 Engagements pris en matière de crédit-bail

Retraitement de crédits-bails				
	Terrains et constructions	Installations matériel et outillage	Autres	Total
<i>Valeur d'origine</i>			n.a.	
Amortissements			n.a.	
- Cumuls exercices antérieurs				
- Dotation de l'exercice				
Sous-total				
<i>Redevances payées</i>				
- Cumuls exercices antérieurs			165 701	165 701
- Dotation de l'exercice			93 316	93 316
Sous-total			259 017	259 017
<i>Redevances restant à payer</i>				
- A un an au plus			51 605	51 605
- A cinq ans au plus			62 777	62 777
- A plus de cinq ans				
Sous-total			114 382	114 382
<i>Valeur résiduelle</i>			n.a.	
- A un an au plus				
- A plus d'un an et 5 ans au plus				
- A plus de cinq ans				
Sous-total				
Montant pris en charge dans l'exercice			93 316	93 316

10.2 Engagement hors bilan

Néant.